

dira : “ ne pleurez pas, mais bénissez avec moi le Seigneur qui m’a délivré des tribulations de la vie pour m’introduire au sein des joies éternelles ”.

Encore un mot pour adoucir l’amertume de vos cœurs sensibles et généreux.

Pendant le cours de ces études, M. Audet avait une piété si tendre, menait une vie si exemplaire, que ses condisciples, d’une voix unanime, se plaisaient à l’appeler le petit saint.

Quand on a ainsi vécu, la mort est précieuse aux yeux du Seigneur. *Proliæsa in conspectu domini mors sanctorum ejus.*

Chronique.

Trois évènements principaux ont marqué le cours du mois de Mai, pour les habitants de la province de Québec. Parmi ces évènements, il en est un qui, vu sur toutes ses faces, n’est propre qu’à jeter la douleur dans les âmes catholiques. Le second, porte une grande espérance en lui-même. Le troisième enfin, doit nous causer une joie sans partage. Disons maintenant quelques mots de chacun de ces évènements.

Celui qui, sous quelque aspect qu’on le considère, n’est propre qu’à attrister les consciences catholiques, est le jugement qu’un de nos magistrats vient de rendre dans la pénible affaire Guibord. Malgré tout le respect que nous professons pour nos honorables juges et les décisions de nos tribunaux, nous ne pouvons cacher notre complète désapprobation, à la vue de la sympathie que le Juge Mondelet, catholique, pourtant, n’a cessé d’accorder, pendant toute la procédure, et surtout dans le *plaidoyer* qui accompagne son jugement, à l’infortuné membre de l’Institut Canadien, mort subitement et chargé des censures de l’Eglise.